

## MON SOUTIEN AUX RECHERCHES DE L'ARTAC

L'Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse est une association loi 1901 à caractère scientifique et médical. Reconnue d'intérêt général, elle est habilitée à recevoir des dons, legs et donations.

**SICEM - Cocher cette case si vous souhaitez soutenir plus particulièrement la recherche sur l'électrohypersensibilité**

**66% DE REDUCTION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU**  
votre cotisation de 30 € ne coûte que 10 €  
votre don de 50 € ne coûte que 17 €

**75% DE REDUCTION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE**  
votre don de 1000 € ne coûte que 250 €

M.  Mme  Mlle      NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... VILLE ..... Pays .....

Téléphone ..... E-mail<sup>1</sup> .....

Pour tout versement, recevez le Bulletin d'information pendant un an par

courrier ou  e-mail

**Je veux être adhérent de l'ARTAC et participer à l'Assemblée Générale\* :**

Je verse une cotisation annuelle de     30 € (particulier)     200 € (association)     500 € (entreprise ou collectivité)

**Et/ou je veux être donateur\* :**

Je verse un don de     50 €     100 €     200 €     montant libre \_\_\_\_\_ €

\* Dans les deux cas, je reçois un reçu fiscal (Note du Ministère de l'intérieur, Janvier 2016)

**Je veux soutenir l'ARTAC régulièrement par prélèvement automatique :**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever     10 €     30 €     montant libre \_\_\_\_\_ €,

le 15 de chaque     Mois     Trimestre     Semestre     Année

en tant que     simple donateur\*     adhérent et donateur\*\*

N'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire

\* Je reçois un reçu fiscal<sup>2</sup> sur le montant annuel versé.

\*\* En sus du reçu fiscal<sup>2</sup> sur le montant annuel versé, je peux participer à l'Assemblée Générale. Ce prélèvement peut être suspendu sur simple lettre adressée à l'ARTAC.

Date et signature : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_



<sup>1</sup> Champ obligatoire pour recevoir le Bulletin d'information cancérologique par e-mail. <sup>2</sup> Conformément aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts (CGI).

Vos données personnelles ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion. Vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification prévu par la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/78 en vous adressant directement à l'ARTAC.

à retourner à : **ARTAC – 57/59 rue de la Convention – 75015 PARIS**  
accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ARTAC ou d'un relevé d'identité bancaire